



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU LOIRET

COMMUNE DE BRICY

**Arrêté INTERDICTION de CIRCULATION et
de STATIONNEMENT –
RUE DES FAUCHETTES**

Le Maire de Bricy

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 2212-2, L 2213-1, L 2213-5, L 2512-13 et R 2213-1

Vu le Code de la route

Vu le code de la voirie routière

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation routière et l'ensemble des textes qui l'ont modifié et complété

Vu la demande présentée par l'entreprise INEO RESEAUX CENTRE-ORLEANS, représenté par M. Yoan ROUSSEAU, 14 Rue de la Fonderie – PA des montées - 45073 ORLEANS qui réalise des travaux de raccordement pour la création d'un lotissement de 11 lots Rue des Fauchettes.

Considérant qu'il est nécessaire d'une part d'interdire le stationnement et le dépassement, et d'autre part une circulation alternée dans la Grande Rue pendant toute la durée des travaux ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : A compter du lundi 13 septembre 2021 à huit heures et pendant la durée des travaux, estimée à 50 jours calendaires,

- **La circulation sera alternée dans la Grande Rue,**
- **Le stationnement et le dépassement sera interdit des deux côtés de la route au moment de l'exécution des travaux.**

Article 2 : La fourniture, la pose, la dépose et la tenue en place de la signalisation réglementaire est à la charge et sous la responsabilité de l'entreprise INEO RESEAUX CENTRE-ORLEANS, représenté par M. Yoan ROUSSEAU, 14 Rue de la Fonderie – PA des montées - 45073 ORLEANS

Article 3 : Les contraventions relatives au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux et les contrevenants poursuivis conformément à la loi.

Article 4 : Le présent arrêté sera affiché sur le chantier ainsi qu'à la mairie de Bricy

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Gendarmerie Artenay / Patay - Gendarmerie de la BA123
- L'entreprise INEO RESEAUX CENTRE-ORLEANS, représenté par M. Yoan ROUSSEAU, 14 Rue de la Fonderie – PA des montées - 45073 ORLEANS

Fait à Bricy, le 28 juillet 2021
Le Maire,
Louis-Robert PERDEREAU